

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'HUISNE SARTHOISE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

072-247200686-20220317-D_17_03_2022_03-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 22/03/2022

Affichage : 22/03/2022

Délibération n°17-03-2022-003

7.1 Décisions budgétaires

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE *Séance du Jeudi 17 mars 2022*

Date de convocation	11 mars 2022
Date d'affichage	11 mars 2022

Membres en exercice	55
Membres présents	41
Votants	51 (dont 10 pouvoirs)

L'AN DEUX MILLE VINGT DEUX, le 17 mars à 18h00

le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni à la Salle polyvalente à Cormes, sous la présidence de M. Didier REVEAU.

Etaient présents : 38 - M. Éric BARBIER, M. Raymond BELLENCONTRE, M. Emmanuel BOIS, Mme Catherine BOSSY, M. Pierre BOULARD, M. Régis BOURNEUF, M. Régis BREBION, M. Nicolas CHABLE, Mme Catherine CHANTEPIE, M. Joël CIRON, Mme Christine CORMIER, M. Alain CRUCHET, Mme Amélie DANGEUL, M. Arnault de CALONNE, Mme Liliane DENIS, M. Éric DESCOMBES, M. Jean DUMUR, Mme Patricia ÉDET, M. Dominique ÉDON, M. Yves GOULLIER, M. Gérard GUESNÉ, Mme Marie-Line LEDRU, Mme Michèle LEGESNE, Mme Myriam MORAND, M. Jannick NIEL, M. Michel ODEAU, M. Eric PAPILLON, Mme Françoise PELLODI, M. Laurent PHILIBERT, Mme Nadège PIOGER, M. José PLANS, M. Jean-Yves RENARD, M. Thierry RENVOIZÉ, M. Didier REVEAU, Mme Sylvie SEQUEIRA, M. Didier TORCHÉ, Mme Laëtitia VEEGAERT, Mme Jeannine VENDÔME.

Etaient représentés : 3 - M. Dominique COUALLIER représenté par M. Serge GAUTIER, M. Willy PAUVERT représenté par Mme Virginie GODARD, M. Jean-Pierre TORCHÉ représenté par Mme Isabelle RIBOT.

Pouvoirs : 10 – M. Pascal BOURGOIN ayant donné pouvoir à M. Jannick NIEL, M. Jean-Pierre CIRON ayant donné pouvoir à M. Joël CIRON, M. Jean-Yves HERMELINE ayant donné pouvoir à M. Raymond BELLENCONTRE, Mme Cécile KNITTEL ayant donné pouvoir à M. Didier REVEAU, Mme Delphine LETESSIER ayant donné pouvoir à M. Gérard GUESNÉ, Mme Bénédicte MARCHAIS ayant donné pouvoir à M. Eric PAPILLON, M. Roland MARCOTTE ayant donné pouvoir à M. Raymond BELLENCONTRE, M. Gaëtan THOMAS ayant donné pouvoir à Mme Françoise PELLODI, Mme Christiane VAN RYSEL ayant donné pouvoir à M. Nicolas CHABLE, Mme Sandra TRASSART-ROQUAIN ayant donné pouvoir à M. Eric PAPILLON.

Etaient excusés : 4 - M. Thierry BODIN, M. Guy CHEVAUCHER, M. Thierry GUÉRIN, M. Xavier TERRIER.

Secrétaire de séance : M. Didier TORCHÉ.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'HUISNE SARTHOISE

BUDGET : PARTICIPATIONS ET ADHESIONS 2022

Le Conseil de communauté,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le rapport du Président présenté par M. Jannick NIEL, Vice-président en charge des Finances,
Après en avoir délibéré,

RAPPELLE que la Communauté de communes participe au financement de plusieurs structures que ce soit par ses compétences statutaires ou par ses choix.

EST INFORME d'une partie des participations au titre de 2022 :

SYNDICATS

Organisme		Participation	Imputation budgétaire
SYNDICAT MIXTE DES GENS DU VOYAGE (SMGV)	Gestion déléguée des 2 aires d'accueil (Beillé et La Ferté-Bernard)	47 009,60 € soit 1,60 €*29 381 habitants	65 548 – Contributions aux autres organismes de regroupement (Chapitre D 65 – Autres charges de gestion courante)
SYNDICAT DU BASSIN DE LA SARTHE	Gestion des SAGE (bassins de l'Huisne, de la Sarthe Amont, et de la Sarthe Aval), commissions locales de l'eau	2 450,13 € Fonction population (80 %) et superficie (20 %)	

ASSOCIATIONS

Organisme	Montant de l'adhésion	Modalités de calcul de l'adhésion	Imputation budgétaire
CAUE	2 288,56 €	Soit 0,08 € *28 607 habitants	6281 – Concours divers (chapitre D011 – Charges à caractère général)
Association des Maires et Adjoints de la Sarthe	1 753,46 €	Soit le forfait de 375 € pour la part départementale et 1 378,46 € pour la part nationale	

INSCRIT au budget 2022 les montants des participations et adhésions mentionnées ci-dessus.

DECIDE de renouveler l'adhésion pour 2022 au CAUE et à l'Amicale des Maires.

AUTORISE le Président à régler les participations et adhésions à ses différents partenaires.

Adopté à l'unanimité

Voix pour : 51
Voix contre : 0
Abstention : 0

Fait et délibéré en séance publique
Le 17 mars 2022

Pour extrait conforme
Le 18 mars 2022

Le Président

M. Didier REVEAU